

Membres en exercice:

11

Présents : 11

Votants : 11

Séance du Vendredi 9 septembre 2016

Le 9 septembre 2016 l'assemblée régulièrement convoqué le 5 septembre 2016, s'est réunie sous la présidence de Evelyne ALRIVIE-CHANTELOT

Sont présents: Evelyne ALRIVIE-CHANTELOT, Annie MAZET-RIVIERE, Annie GLEDINES, Jean-Louis LARAGÉ, Daniel TAURAND, Serge LAVERGNE, Jean-Pierre LAVAL, Pierre DURAND, Jérôme LACAM, Charles COSNEAU-TADDEI, Sylvain DIAZ

Représentés:

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Charles COSNEAU-TADDEI

COMPTE-RENDU

1- Information travaux logement locatif Mairie

Madame le Maire informe l'assemblée du départ des locataires du logement situé au dessus de la Mairie.

Des travaux de réfection du sol et des murs sont nécessaires avant de relouer ce logement.

Plusieurs devis ont été demandés.

La commission travaux se réunira afin de faire le point sur ces devis.

2- Mise en conformité de l'accessibilité des Batiments

Madame le Maire informe l'assemblée du diagnostic d'accessibilité des Batiments communaux nécessitant des travaux : rampe d'accès, WC handicapés, place de parking...

Cela concerne: mairie et agence postale, salle polyvalente, salle des associations, restaurant, toilettes publiques, cimetière, vestiaires du stade, église...

3- Travaux effectués

- Travaux de voirie à Mourèze et remplacement d'une buse au Garry d'Arnal
- Abbatage d'arbres au cimetière (à poursuivre)
- Mise aux normes électriques Eglise et Stade

Travaux en projet

- Réfection du logement situé au dessus de la Mairie
- Mise en sécurité du clocher de l'église
- Réflexion sur le chauffage de l'église

Informations diverses

- Un pluviomètre sera installé à Teyssieu dans le cadre de la gestion des inondations
- A revoir: nettoyer autour des containers à poubelles
- Tri sélectif : le tri est peu respecté dans certains secteurs. Chacun se doit d'être vigilant. Il est envisagé de promouvoir le compostage.
- Le point a été fait sur les animations de l'été, il s'avère globalement satisfaisant.
- Les mois à venir nous conduiront à mener une réflexion sur la fusion des communes, comme nous y incite la loi NOTRe.
- Mme le Maire remercie tous ceux qui ont aidé à l'entretien du village par des tâches diverses, témoignant ainsi d'un esprit de solidarité.
- Suite à la manifestation (marche Bretenoux-Biars), il a été décidé par la Communauté de Communes Cère et Dordogne de donner aux habitants la possibilité de s'exprimer, s'ils le souhaitent, en signant une pétition (disponible à la mairie et au restaurant), pour s'opposer à la fusion avec Cauvaldor.

Fait à Teyssieu le 12 septembre 2016

Le Maire, Evelyne ALRIVIE-CHANTELOT

